



## VISITES-DÉCOUVERTES

**Mardi 19 septembre à 15 h**

### **LE PARC FLORAL DE PARIS**

Par un responsable jardinier du Parc floral

Durée : 2 heures 30 - Plein tarif 6 €, tarif réduit 3 €

Entrée du Parc non comprise :

Plein tarif 2,50 €, tarif réduit 1,50 €

Créé en 1969 pour accueillir les troisièmes Floralies internationales, le Parc floral occupe une superficie de 31 hectares. Il se situe dans le bois de Vincennes sur l'emplacement des anciens établissements militaires de la Cartoucherie.

Conçu par l'architecte paysagiste Daniel Collin, il marque une étape importante dans l'histoire de la conception des parcs et jardins de Paris. Il est aujourd'hui l'un des quatre pôles du jardin botanique de la ville de Paris avec le parc de Bagatelle, le jardin des serres d'Auteuil et l'arboretum de l'école du Breuil.

**Vendredi 22 septembre à 15 h**

### **GEORGES MALO, ARCHITECTE ET PROMOTEUR**

Par Olivier Barancy, architecte

Durée : 2 heures - Plein tarif 6 €, tarif réduit 3 €

L'auteur de l'ouvrage Georges Malo : du promoteur Art nouveau à l'architecte des premières salles de cinéma, présentera l'œuvre vincennoise de cet architecte qui a réalisé au début du XX<sup>e</sup> siècle un nombre important de villas et surtout d'immeubles, principalement dans les quartiers Sud et Centre, utilisant, dans certains cas, le registre architectural et décoratif du moment, l'Art nouveau.

Proche de Charles Pathé, il a également été précurseur dans l'invention d'un nouveau lieu de loisir : la salle de cinéma.



**Samedi 23 septembre à 15 h**

## **LA ZONE RETRANCHÉE DU BOIS DE VINCENNES**

Durée : 2 heures 30 - Plein tarif 6 €, tarif réduit 3 €

Depuis 1860, le Bois est la propriété de la ville de Paris. Celle-ci en aliéna 120 hectares, répartis sur son pourtour, pour assurer le coûteux financement de l'aménagement du Bois en promenade publique : la Zone retranchée.

Lors de cette promenade qui débute lac des Minimes, vous pourrez découvrir constructions et aménagements issus de cette opération de lotissement du Second Empire.

**Jeudi 5 octobre à 15 h**

## **Mardi 28 novembre à 15 h L'HÔPITAL D'INSTRUCTION DES ARMÉES BÉGIN**

Durée : 2 heures - Plein tarif 6 €, tarif réduit 3 €

Voulu par Napoléon III dans le contexte de la guerre de Crimée, particulièrement meurtrière, cet hôpital militaire a été fondé en 1858. Aujourd'hui agrandi, réorganisé et très largement ouvert aux civils, c'est une véritable « ville dans la ville ».

Groupe limité à 20 personnes.

Présentation obligatoire d'une pièce d'identité.